



Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée

GR 14

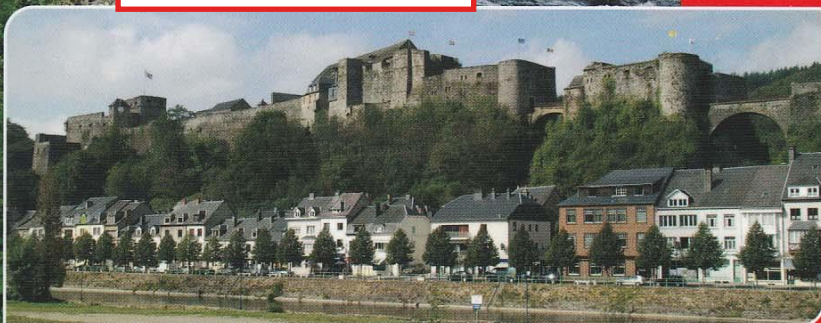
Sentiers de l'Ardenne **De l'Eifel aux Ardennes françaises**



Edition 3

Mises à jour

version du 22 septembre 2024



Vérifiez sur www.grsentiers.be que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX & Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

ATTENTION

La quatrième édition du GR 14 est parue en juillet 2024.

Les mises à jour ne seront plus faites pour l'édition 3. La dernière mise à jour a été faite le 22 septembre 2024. À certains endroits, le parcours est modifié et divergera fortement de ce qui est décrit dans ce topo-guide. À Sedan, le balisage français du GR 14 ne correspond plus au descriptif de la troisième édition du topo-guide. Il est recommandé de suivre le balisage de préférence au descriptif. Les fichiers GPX sont à jour.

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = *nouveau texte*

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = *ENCADRÉ MODIFIÉ*

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

Modification du		Modification au repère	Page
22 décembre	2022	7 à 8	4
18 mars	2024	23 à 25	4
11 août	2024	28 à 29	6
11 juillet	2020	30 à 31	6
12 septembre	2023	32 à 34	7
9 février	2024	34 à 35	9
25 février	2017	40 à 41	9
7 septembre	2021	47	10
11 mars	2022	47 à 48	11
23 mars	2019	50 à 51	12
31 juillet	2021	56 à 58	13



*Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"
découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.*

À la suite d'une passerelle hors d'usage et d'un passage difficile non sécurisé, le parcours est modifié.

[...] Reinhardstein et Robertville barrage, pour ensuite longer la Warche sur un bon chemin qui suit les méandres de la rivière pendant 900 mètres 🌲.

4,0 km

DÉPART DE LA VARIANTE CRUE

8

Carte 2

À la première bifurcation, avant d'arriver à la Warche, emprunter le sentier de droite balisé en variante crue qui va longer la Warche. Le parcours descend vers la rivière et la franchit sur une passerelle. Continuer à la suivre sur l'autre rive. Passer devant la cascade (vue sur le château).

Pavé vert : C'est en 1354 [...] et le donjon.

Retrouver, venant de gauche, le parcours initial. Virer à droite et remonter le sentier quasi rectiligne pour aboutir à un T (sur la gauche, une entrée de tunnel fermé par une grille). [...]

0,5 km

DÉPART DE LA LIAISON VERS BAYEHON

9

Carte 2



Modification : pages 46 et 48, entre les repères 23 et 25
entre Baneux et Odeigne

Page 46

[...] Il tourne à gauche, passe dans le tunnel sous l'autoroute. *Environ 200 m après le pont sous l'autoroute, monter à gauche sur le chemin empierré (bordé à droite d'une haie) entre les prés. À l'embranchement proche (280*

m), juste après un coude, continuer vers la droite. Ignorer un chemin venant de gauche et à l'Y qui suit immédiatement prendre à gauche. Quelques mètres après une maison récente, ignorer le chemin de droite et continuer tout droit. (Cadran solaire) Au T, à Malempré, descendre à droite vers l'église (40 m).

4,5 km

MALEMPRÉ

24 Carte 5

Page 47

[...] et se poursuit jusqu'à la N30 (Liège – Bastogne). ~~La descendre à droite sur un peu plus de 300 mètres jusqu'à un carrefour. TEC arrêt Bellaire.~~



La traverser et la suivre à gauche sur 250 m. Peu avant une maison isolée, pénétrer, à droite, dans le bois de résineux. Après un coude à gauche, rester sur le même chemin de terre (éviter tous les latéraux venant de gauche). Dans une descente, rejoindre une route et la suivre à gauche, toujours en descente. La quitter,

après 200 m, juste avant le pont sur le Fays de la Folie, et continuer tout droit, 500 m, sur l'empierre, vite herbeux. Le SMA va rejoindre le GR 14 ; ils partiront à droite.

Tourner à droite dans le discret sentier de terre, le long d'un ruisseau (panneau Réserve naturelle domaniale du plateau des Tailles). Le traverser et poursuivre jusqu'à l'entrée d'Odeigne. Immédiatement après le n° 1, monter à gauche dans le chemin empierré et herbeux, en contrehaut du village. Au T, descendre à droite sur la petite route, chemin de Béniké. À l'Y, descendre la route de droite jusqu'à un carrefour.

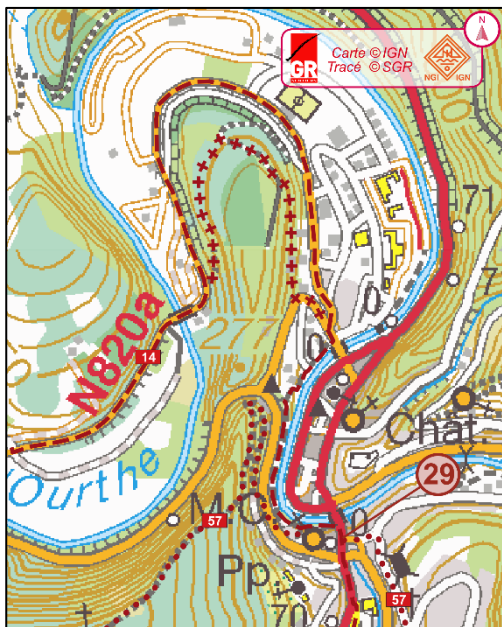
[...]

5,8 km

ODEIGNE

25 Carte 5

[...]



Pour cause de travaux, le passage dans Ardenne Aventures est interdit pendant un an

[...] Quelques dizaines de mètres après ce pont, *longer le camping par la route (N820a) en restant longuement en contrebas du bois d'Harzé jusqu'à atteindre, par la rue de la Gare, le parcours principal du GR 14 et le pont sur l'Ourthe sans le franchir le pont, virer à droite pour longer la rivière [...]*

4,4 km

LA ROCHE-EN-ARDENNE

29 Carte 7

Modification : page 52, entre les repères 30 et 31

entre Hives et la Vallée des Tombes

[...] Au niveau de la première maison de Hives, à l'Y, choisir la branche de droite. 200 mètres plus loin, *poursuivre tout droit. Ignorer une voie débouchant de la gauche puis prendre la première route à droite. Descendre la route de la Vallée des Tombes sur 1 km. Au T, dans la vallée, tourner à droite. Au niveau du gîte de l'Orbiquet et d'un étang, retrouver l'itinéraire du GR 14 qui se prolonge sur la route sur 300 mètres puis la quitter [...]*



Page 55



Arrêt Église.

Après l'église, dépasser le monument aux morts. Au carrefour tout proche, prendre la rue Trompe Souris, à gauche, en montée (BL rectangle rouge - blanc- rouge). Au sommet, continuer tout droit vers Erneuville (BL rectangle bleu). La rue va devenir chemin empierré ou herbeux, entre les champs puis dans le bois. Garder la direction en évitant tous les latéraux.

*Arriver sur une route, la suivre en montée vers la droite. Dépasser le hameau de Belle-Vue [**liaison balisée n° 2 vers l'AJ de Champlon**] et maintenir la même direction : Promenade de la Chaussée Marie-Thérèse (quitter rectangle bleu et suivre losange bleu).*

Traverser une route et poursuivre en face. Peu après un banc que deux majestueux chênes protègent, traverser encore une route et continuer en face sur l'empierre herbeux. Faire de même au lieudit « Chaussée Marie-Thérèse ». À l'embranchement avec une BL vers Tenneville, continuer tout droit vers Wyompont. Traverser une troisième route et partir en face sur la route bétonnée.

6,5 km JONCTION AVEC LE GR 57 – SÉPARATION AVEC LE GRP 151 33 Carte 8

Lbrt2008 734623 586671- UTM(WGS84) 31U 682497 5551210- 383 m – 60/5-6

*Les GR 57 et 14 partent à gauche, entre les prés, sur un chemin caillouteux. Redescendre vers Ortheuville. À l'entrée du village, au carrefour, continuer tout droit en descente. Rejoindre une route plus large à suivre à droite et franchir le pont sur la N4. **TEC arrêt Centre.***

Juste après le pont, descendre à gauche vers « A mon les grevis ». La pente est de 14° ! Au carrefour proche, continuer en descente, légèrement à droite. Quelques mètres après un édicule, et avant la rivière, tourner à droite. Dépasser « l'Ancien moulin » le long du bief.

La route étroite remonte. Aux deux carrefours suivants, partir à gauche. À la sortie du village, prendre encore à gauche vers Basseilles et Lavacherie. Continuer sur cette route, la N829.

Peu après la dernière maison, emprunter sur la droite un sentier accessible par une petite pente (une ancienne voie vicinale). Poursuivre sur celui-ci en parcourant le talus jusqu'à son terme. Retrouver la grand-route à suivre à droite. Ignorer une voie bétonnée à droite puis la route qui part vers Prelle.

250 mètres plus loin, tourner à gauche sur la route plus étroite en direction de Sainte-Ode.



Arrêt Rte Ste-Ode.



Page 57 : longueur du tronçon.

13,3 km

ENTREE DE LAVACHERIE

34 Carte 8



Après les habitations, cette ancienne voie vicinale devient empierrée. Mais, au carrefour avec un chemin empierré venant de droite.

Variante crue :

En cas de crue de l'Ourthe, poursuivre sur la voie du tram jusqu'à son terme et y retrouver le parcours principal.

***Pour le parcours principal**, quitter la voie du Tram de biais à gauche en légère descente par le chemin d'accès à une maison isolée. Au niveau de celle-ci, tourner à gauche. Franchir la passerelle sur l'Ourthe. Emprunter à droite le sentier longeant la rivière. À l'angle d'un champ, continuer à droite. Aboutir à des caillebotis 🚲. À l'Y formé par les caillebotis, serrer à droite. Franchir le Laval sur une passerelle. Poursuivre entre les prairies et atteindre une aire de pique-nique et de barbecue (verger d'Orti, 🌲). Après 100 mètres, descendre quelques marches et retrouver l'ancienne voie du tram à suivre à gauche.*

À l'embranchement avec la route (N829 à la sortie d'Amberloup), descendre [...]

Modification au Pont Mauricy : pages 64 et 65, entre les repères 40 et 41

[...] ~~Le GR 14 vire à droite~~ *Le GR 14 part à gauche. À l'Y suivant, aller à droite et franchir la Masblette (« pont Colle » sur la carte IGN). À deux Y inversés successifs, poursuivre à gauche. Après avoir franchi le ruisseau de Rabani (IGN), virer à gauche et descendre la petite route (plusieurs panneaux didactiques bordent cette route). [...]*



[...] la rive droite de la rivière pour atteindre les premières maisons du village de Lesse. Descendre la route et virer à gauche pour passer le pont, en direction de Maissin.

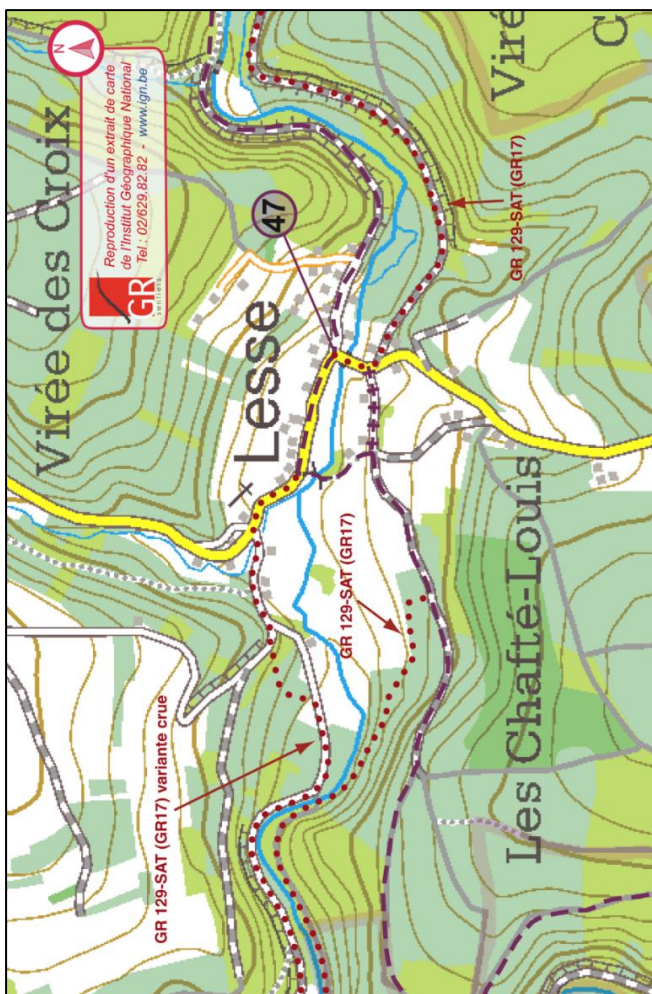
4,3 km

LESSE

47 Carte 12

Lbrt2008 706626 575886 - UTM(WGS84) 31 U 654700 5539920- 274 m – 64/1-2

Ignorer à gauche la route arrivant depuis le pont sur la Lesse d'où arrive le GR 129 et le SAT (et, à partir de 2021, le GR 17). Poursuivre tout droit avec ceux-ci. Après 300 mètres, au niveau d'une aire de pique-nique, franchir la passerelle à gauche. Remonter quelque peu et atteindre un croisement. Prendre à droite entre les prairies. Franchir un passage canadien. Les GR se séparent à l'entrée du bois. Alors que les GR 17-129-SAT regagnent le bord de la Lesse, le GR 14



poursuit tout droit sur le chemin principal (pour effectuer un beau parcours forestier sur presque 6 kilomètres). [...]

[...] au lieu-dit « Touptoup Alt. 280 ». *Traverser à droite un pré de fonds de vallée.*

Un ancien canal d'abissage est bien visible en amont de cette prairie. Les anciens détournent l'eau du cours de la rivière en créant un bief pour arro-

ser une prairie de fauche.

Poursuivre dans l'axe sur un chemin qui s'éloigne de l'Our. Après un passage canadien, sortir de la zone forestière. Emprunter l'empierre et ensuite la petite route dans les prairies. Après des étangs, au croisement face au site de l'entreprise Thomas & Piron, traverser la route pour suivre un



sentier entre deux prairies et aboutir à une route asphaltée. La suivre à droite (vue sur les toits du village d'Our aux côtés d'un vieux frêne majestueux).

Au carrefour suivant, descendre à droite, ignorer une rue à droite et contourner l'église Saint-Laurent.

Depuis 2017, le village a obtenu le label des « Plus Beaux Villages de Wallonie ».

Emprunter à droite la rue de Porcheresse. Rejoindre le vieux pont en pierre d'Our.

8,6 km

OUR

48 Carte 12

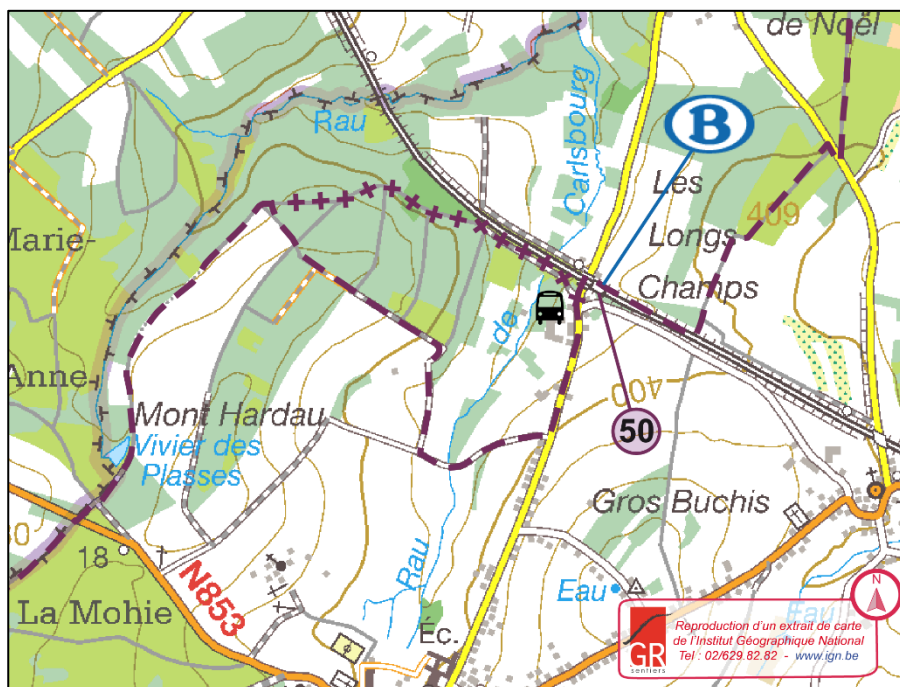
Lbrt2008 704161 572550 - UTM(WGS84) 31 U 652296 5536540- 314 m – 64/1-2

Franchir le pont. Le randonneur délaisse alors [...]

[...] À la route, tourner à gauche et passer sous le chemin de fer.

Garder le texte vert ici (Saussure)

Rester sur la route au-delà du lieu-dit « La gare de Carlsbourg Alt. 380 » et poursuivre vers le village de Carlsbourg. Après 500 mètres, juste au-delà du panneau « Carlsbourg », prendre à droite le chemin asphalté en légère descente vers la station d'épuration. Franchir un ruisseau. Peu après, encore à droite en direction d'un bois d'écipéas. À hauteur de la sapinière, le chemin part vers la gauche, un empierré prenant le relais de l'asphalte. Poursuivre dans la même direction, d'abord en lisière de forêt, ensuite sous le couvert. Retrouver la lisière du bois et après une prairie à gauche du chemin, à un carrefour, tourner à gauche. Continuer ensuite entre champ et bois et passer à gauche d'un plan d'eau. [...]



Le texte ci-dessous remplace entièrement la description de la variante

Variante en cas de crue de la Semois (8,7 km)

Si la rivière inonde le sentier L'Admirant, et donc le GR 14, le randonneur est condamné à ne pas descendre le chemin de halage mais à poursuivre 80 mètres sur l'accotement de la N810. Directement après le panneau « route dangereuse », traverser la grand-route et grimper le petit sentier à flanc de colline (promenade n° 8 de Bouillon). Après une montée sévère, le randonneur pourra admirer plusieurs  sur la ville et son château en passant près des ruines des premières fortifications de la cité, une redoute. Au bout de 200 mètres, le sentier rejoint une petite route asphaltée au milieu des maisons.



Aller à droite puis tout droit, toujours en suivant la balade locale. *Traversée d'un arboretum botanique suivi d'un arboretum géographique.* Au terme de cette traversée, à la sortie des grands résineux, ignorer un premier chemin descendant de la gauche. 50 mètres plus loin, emprunter le deuxième chemin qui file à plat vers la gauche en délaissant la balade locale 8 (qui continue tout droit). Au bout de 1600 mètres, déboucher dans un grand espace découvert. Ignorer les chemins latéraux à gauche et à droite et continuer tout droit sur 400 mètres dans la mise à blanc. Grimper sur 150 mètres, à droite, un sentier longeant les feuillus. Au carrefour, prendre à droite le chemin qui longe la mise à blanc et le suivre sur environ 900 mètres. Aboutir à la N810. La traverser et continuer en légère descente jusqu'à une clairière. À l'entrée de celle-ci, plonger vers la gauche puis, rapidement, vers la droite. Longer un bois de résineux sur près de 300 mètres. Au carrefour suivant, prendre à gauche un large chemin qui file vers Corbion et franchit un petit ruisseau. Après un autre ruisseau et une jolie grimpe, arriver au carrefour, lieu-dit « Sentier de Corbion - Alt. 295 ». Continuer tout droit, toujours en montant vers Corbion. Après un dernier ruisseau, à un nouveau carrefour, filer tout droit en direction de Corbion pour une dernière et sévère ascension. Après 200 mètres, à la jonction avec un chemin venant de la droite, aller tout droit dans la campagne, en vue de Corbion, jusqu'à une route. La suivre à gauche sur 50 mètres jusqu'à la N810. La suivre à droite. Au premier embranchement, descendre tout droit jusqu'à l'église de Corbion où le GR 14 arrive de la droite.